Siège social : 30 rue Henner 68000 COLMAR
Direction Générale et Siège administratif : 2 avenue de Strabourg 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM
Tél : 03.89.32.74.41
Mail : mcpuche@apba.eu
Rédaction : MC. Puche

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association "ADAPEI PAPILLONS BLANCS D'ALSACE"

VENDREDI 27 juin 2025 A 14 HEURES
Au musée WÜRTH
rue Georges Besse – 67 150 ERSTEIN

1 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres d'Associations,
Mesdames et Messieurs les personnes accompagnées et familles,
Mesdames et Messieurs les professionnels,
Mesdames et Messieurs les bénévoles et administrateurs,
Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

C'est toujours un moment fort, un moment attendu, un moment précieux que celui de notre Assemblée Générale et c'est avec une profonde émotion, au nom de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, que je vous souhaite à tous et à toutes, la bienvenue.

J'accueille tout spécialement :

- Monsieur Benoit Dintrich, Maire d'Erstein
- Madame Céline Rossi, Directrice Générale d'Adèle de Glaubitz
- Monsieur Christophe Benoit, Président de l'URAPEI Alsace
- Monsieur Sébastien Franz, délégué régional de l'Unapei Grand Est
- Monsieur Jérôme Conroy, inspecteur de l'Education Nationale, en charge du handicap
- Monsieur Daniel Kunegel, Président de l'entreprise Kunegel,
- Monsieur Emmanuel Vermot-Desroches, Directeur Général de l'entreprise Kunegel,
- Monsieur Patrice Thil, Vice-Président Europe de l'Ouest de la société Ejot
- Monsieur Bernard Drubbels, Directeur de l'entreprise Maxi Flash
- Monsieur Gildas Le Scouezec, qui était notre premier Directeur Général de l'APBA et qui est une cheville ouvrière de la création de cette association, et qu'on a plaisir à l'accueillir pour parler de nos 70 ans.

Avant d'aller plus loin, je voudrais marquer une pause. Car cette année… n'est pas une année comme les autres.

Cette année, notre association fête ses 70 ans.

70 ans d'existence. 70 ans d'engagement. 70 ans d'humanité.

Ce n'est pas rien. C'est un cap. C'est une histoire. C'est une fierté.
Une fierté partagée avec toutes celles et ceux – familles, bénévoles, professionnels, personnes accompagnées – qui, depuis 1954, ont fait grandir ce projet, l'ont nourri, l'ont défendu avec courage, conviction et amour.

Nous venons de loin. À l'époque, il n'y avait rien ou presque. Pas de droits, peu de structures, beaucoup d'oubli. Mais il y avait une volonté. Celle de parents, de proches, de pionniers qui ont refusé l'exclusion, qui ont refusé la fatalité, et qui ont dit : **nos enfants ont le droit de vivre comme les autres.**

Depuis, nous avons bâti. Ensemble. Pas à pas. Notre ADN, lui, n'a pas changé.

Nous restons **une association militante**, enracinée dans la vie, dans les droits, dans l'humain.
70 ans, c'est aussi l'occasion de dire Merci. Merci à toutes les personnes accompagnées, vous qui êtes la raison d'être de notre action. Merci aux familles, aux bénévoles, aux salariés, aux partenaires, aux élus. Vous êtes les piliers de ce que nous construisons chaque jour.
Alors ensemble, poursuivons. Ensemble, innovons. Ensemble, continuons à faire mouvement.

Ensemble, continuons à faire humanité.

Mais soyons lucides : **nous traversons une période profondément troublée**.
Sur le plan économique, l'inflation pèse, les financements se tendent, les familles souffrent, nos structures sont mises à rude épreuve. Sur le plan sociétal, ce sont les fondements mêmes de la démocratie qui vacillent : Le vote est remis en question. La justice est fragilisée. La haine se répand.
Et dans certaines sphères de pouvoir, **on parle de discriminer les personnes en situation de handicap.**
Oui, cela nous glace. Mais cela nous oblige.
Nous avons une responsabilité morale à faire entendre une voix trop souvent oubliée : celle des personnes avec un handicap intellectuel, avec handicap psychique, avec autisme, avec polyhandicap. Porter leur parole. Porter leur droit à choisir, à vivre, à exister dignement.

Nous ne lâcherons rien. Ni sur la qualité des accompagnements. Ni sur les droits fondamentaux. Ni sur la dignité de chaque personne.
Et si nous le faisons, ce n'est pas par miracle. C'est grâce à vous. À votre courage. À votre fidélité. À votre volonté de ne pas céder.
Cette Assemblée Générale est un acte de résistance, résistance contre le renoncement, résistance contre les logiques comptables, résistance contre l'oubli de l'humain.
Mais c'est aussi un acte d'espérance.
L'espérance d'une société qui ne laisse personne au bord du chemin. L'espérance d'un mouvement associatif toujours debout, créatif, toujours mobilisé et profondément vivant. Ensemble, nous allons continuer à faire mouvement.

Ensemble, nous allons continuer à faire humanité.
Merci pour votre présence. Pour votre engagement. Pour votre confiance.

Intervention de M. Benoit Dintrich, maire d'Erstein
Je suis très heureux de nous saluer ici, dans cet auditorium du Musée Wurth. Erstein est une ville de 11 196 habitants, avec la sucrerie, le musée. C'est une ville industrialisée et forestière, avec des services culturels. Elle a 2 lycées. L'eau est omniprésente. La ville a une réserve naturelle. Elle a un plan de développement du photovoltaïque. Je vous remercie d'avoir choisi Erstein pour l'Assemblée Générale.
Je remercie le travail de l'APBA et vous souhaite une belle Assemblée Générale.

Message de M.Luc Gâteau, Président de l'Unapei, par le biais d'une vidéo enregistrée.

M.Moser annonce ensuite la diffusion de la vidéo des 70 ans de l'APBA.

2 Témoignages

Deux travailleurs handicapés témoignent, avec Mme Laura Waldheim, sur ce que l'autodétermination leur a apporté.

M. Damien Schaeffner : 32 ans, est à l'APBA depuis 2012. Il est travailleur à Mutzig et résident au Felsbourg. Il a obtenu le permis de Fenwick et est président du CVS. « On apprend à travailler ensemble, à monter des projets. On pourrait améliorer les stages en milieu ordinaire ».

M. Jean-Paul Autuly : Travailleur à l'ESAT de Sélestat. Il est polyvalent, peut piloter divers véhicules. Il apprécie la possibilité d'évoluer. Les moniteurs répondent aux questions. Il peut aller vers l'extérieur. « Il faudrait plus de partenaires avec le milieu ordinaire. L'autodétermination, c'est la capacité à faire des choses par soi-même, tout en étant aidé ».

Nous désignons trois scrutateurs : Messieurs Francis Schaller, Jean-Paul Serbont et Daniel Guidemann.

Avant de poursuivre nos travaux, je vous propose que nous prenions un moment de recueillement.
Un moment pour honorer celles et ceux qui nous ont quittés.
Au cours de l'année écoulée, notre communauté a perdu des visages aimés, respectés, précieux. Des personnes accompagnées, que nous avons connues, soutenues, parfois longtemps… et qui ont marqué nos vies de leur courage, de leur sensibilité, de leur humanité.
Des familles, des parents, des proches, qui ont porté avec force et dignité le combat pour une société plus juste et plus inclusive.
Des professionnels aussi, engagés, discrets ou lumineux, mais toujours présents, au service des autres, jusqu'au bout.
Chacune de ces personnes a laissé une trace. Une trace faite de gestes, de mots, de sourires… de liens.

Ils nous rappellent ce qui est le sens de notre engagement.

Alors, à tous ceux et celles qui nous ont quittés cette année, nous adressons aujourd'hui un Merci silencieux mais profond.
Merci pour ce qu'ils nous ont apporté. Merci pour ce qu'ils ont transmis.

3 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2024

Après lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024, le Président demande s'il y a des questions concernant ce procès-verbal, aucune question n'étant posée le Président propose d'approuver ce dernier.

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2024.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La première résolution est adoptée à l'unanimité

4 Rapport d'activité 2024 de l'association

Un film d'animation est diffusé et aborde :

- L'association : réunions du CA, délibérations prises, etc…
- Les commissions : Stratégique, Autodétermination, Patrimoine, Finances,
- Les « associations filles » : CASCAD, ASCETH, ACSM, MALICES
- Les relations externes

Une vidéo de présentation des commissions associatives est diffusée :

- Commission Stratégique, pilotée par M. Paul Bajard
- Commission Autodétermination, pilotée par M. Claude Mathis
- Commission Patrimoine, pilotée par M. Jean-Paul Colesse
- Commission Financière, pilotée par M. Patrick Léonet

5 Rapport d'activité des établissements

Présentation par M.Pierre Tassetti.

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques jours, lors du Congrès 2025 de l'Unapei, Madame Charlotte Parmentier-Lecocq, Ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargée de l'Autonomie et du Handicap, a évoqué toute l'attention qu'elle portait au secteur du handicap, ainsi que la place essentielle qu'y

SM
DCP

occupent les associations parentales. Elle nous a rappelé sa détermination et sa volonté d'écoute afin de faire avancer les dossiers en suspens.

Mais, malheureusement, elle n'a fait aucune annonce concrète. Vous me direz, rien de surprenant dans le contexte actuel. Mais tout de même…

Au même moment, l'association négocie un CPOM dont le seul mot d'ordre de nos interlocuteurs est qu'il doit se faire à moyen constant. Le coût des oubliés du Ségur n'est pas totalement couvert par les financeurs, le coût de la carence des travailleurs en situation de handicap n'est plus financé, l'aide au poste en Esat est versée par l'Etat de façon très aléatoire, après le coût de l'énergie, les coûts des assurances progressent fortement…
Quel fossé entre le discours de la ministre et la réalité vécue par notre association, à l'image de tant d'autres associations en France !

Une conviction m'anime donc : **nous devons compter sur nous-mêmes** et, de plus en plus sur nous-mêmes !
Une conviction qui me ramène à l'origine de l'association, en cette année qui marque le 70ème anniversaire de sa création. Créée pour pallier l'absence de solutions, notre association reste dans le combat, comme nous le rappelait notre Président dans le film que nous avons vu il y a quelques instants.

Et pour mener et gagner un combat, il nous faut être lucides.

Aussi, avant de parler des faits marquants et des belles réalisations de l'année 2024, je me dois, en responsabilité, de vous rappeler la situation économique de notre association : un déficit moyen et récurrent de 3 millions d'euros entre 2020 et 2023 !
A la fin de l'exercice 2023, cela représentait un engagement financier de près de 14 millions d'euros !
Une telle évolution ne peut se poursuivre, vous l'aurez bien compris, sans menacer la survie même de l'association.

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses analyses visant à comprendre les difficultés rencontrées par l'association, ainsi que les forces sur lesquelles elle peut s'appuyer pour assurer sa pérennité et son développement.

Sur cette base, en décembre 2023, le Conseil d'Administration a adopté un plan d'action pluriannuel, avec pour point d'orgue le plan *Nouvel Horizon* et l'objectif d'un retour à l'équilibre d'ici 2027.

Ce plan n'a d'autre ambition que de **permettre le maintien de l'accueil et de l'accompagnement de toutes les personnes en situation de handicap**.

Ce plan vise à garantir la pérennité de la mission de l'association, le maintien et le développement de l'ensemble de ses activités, pour, au moins, 70 ans de plus !
Ce chantier va nous prendre plusieurs années et l'ensemble de ses effets ne seront réellement mesurables qu'à l'issue de l'année de l'année 2027.
Je sais que les mesures prises et les changements engagés bousculent, interrogent, questionnent.
Ces transformations s'opèrent, par ailleurs, dans un contexte incertain et complexe, avec des moyens limités ; elles doivent donc s'inscrire une logique pluriannuelle.
Elles nécessitent des ajustements réguliers, afin d'en atténuer les effets indésirables et les impacts collatéraux et permettre par essais et erreurs, la construction d'un modèle performant, toujours au service de l'humain.
Pour autant, ces actions ont du sens et produisent déjà des effets que nous avons commencé à mesurer dès 2024.
Le rapport d'activité que vous avez peut-être déjà parcouru ou que vous parcourez l'illustre aisément !

En 2024 nous sommes passés à l'action !
Le bilan de l'année affiche un taux d'engagement et de réalisation de près de 70 % (à l'échelle des 80 actions et projets de la feuille de route), avec des résultats tangibles dans de nombreux domaines.

Parmi les avancées les plus significatives :

- **Un résultat économique nettement plus favorable que le budget,**
- **La signature avec 3 organisations syndicales de plusieurs accords permettant en particulier la mise en œuvre de l'annualisation à l'échelle de l'ensemble du Pôle Travail,**
- **Le dépôt de près de 15 nouveaux projets**, notamment dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « 50 000 solutions », **afin de renforcer nos actions d'accompagnement des personnes en situation de handicap** dans les années à venir.

Bien que ce ne soit pas un résultat propre à l'association, je tiens aussi à rappeler l'obtention, après des années d'interpellations portées notamment par l'Unapei et Nexem, du **paiement de la prime Ségur, aux « Oubliés du**

Ségur » qui constitue également une grande victoire de 2024 et une avancée sociale importante pour les salariés concernés.

Je vous propose à présent une lecture transversale du rapport, articulée autour de trois grandes lignes directrices qui sous-tendent les actions engagées et réalisées :

Gagner en cohérence et en efficacité : un travail de longue haleine

- Tout d'abord consolider l'équipe de direction, (notamment avec l'arrivée de Madame Mathilde Khasser en qualité de Directrice des Ressources Humaines, que je souhaite saluer aujourd'hui).
- Intégrer les établissements et services du site de Dannemarie au sein des différents pôles métiers.
- Dans le cadre du plan Nouvel Horizon ; uniformiser les pratiques et les référentiels dans le cadre du plan Nouvel Horizon, incluant notamment l'annualisation du temps de travail et un renforcement des passerelles entre nos ESAT et les Entreprises Adaptées. L'objectif : être plus attractifs auprès de nos clients et offrir un parcours plus fluide aux personnes accompagnées.
- Améliorer nos pratiques et nos outils avec notamment le déploiement de l'outil ISTYA parcours à l'échelle de toute l'association.
- Structurer le pilotage économique et la maitrise des coûts avec le contrôle de gestion et les achats, ainsi que le démarrage du chantier sur les tableaux de bord et les indicateurs de suivi.
- Engager une réflexion stratégique sur la gestion du patrimoine de l'association, notamment avec le lancement des diagnostics liés au décret tertiaire, visant à réduire notre empreinte énergétique.
- Adopter un nouveau Schéma Directeur des Systèmes d'information et le lancement du nouvel ERP et d'un plan cybersécurité ambitieux.

Maintenir et développer la qualité et l'offre de service ; nous avons :

- Participé à la réflexion menée au sein de la commission stratégie sur l'autodétermination, la triple expertise, la situation des amendements Creton et l'évolution des lieux de vie
- Poursuivi la mise en œuvre du plan d'action sur l'autodétermination, largement évoqué dans le cadre de la vie associative
- Choisi des outils permettant de mieux faire émerger les attentes et besoins des personnes accompagnées.
- Obtenu des résultats positifs pour l'ensemble des établissements ayant réalisés leurs évaluations réglementaires
- Suivi les chantiers de construction des IMPro de Didenheim et Soultz
- Assuré la montée en puissance du service de coordination renforcée avec le développement des facilitateurs de choix de vie et de la Communauté 360 que nous animons
- Validé et démarré la refonte de l'organisation de l'accompagnement au sein du Pôle Travail, dans une logique de parcours et d'inclusions
- Répondu à de nombreux appels à projets
- Maintenu des efforts en matière de ressources humaines avec :
  - Un plan de formation conséquent, bien-au-delà des obligations légales
  - Dans le cadre du plan Nouvel Horizon, la signature d'accords permettant d'améliorer les dispositions en matière de gestion des emplois et des parcours professionnels
  - Des actions de communication permettant de valoriser nos métiers et les possibilités de parcours professionnel au sein de l'association

Renforcer les collaborations internes et externes

- Au sein même de l'association, entre les différents pôles métiers, entre les établissements et les services supports ; améliorer la fluidité et la coordination des parcours, améliorer la cohérence des discours, des outils ; se comprendre et travailler ensemble, parler un langage commun.

A ce titre, en fin d'année 2024, nous avons défini une ligne managériale.

Nos objectifs sont multiples :

- Renforcer la cohérence et la culture organisationnelle à travers un cadre commun des comportements attendus des managers
- Fédérer les équipes autour des valeurs partagées, porteuses de sens
- Améliorer l'attractivité et l'efficacité grâce à des pratiques alignées sur les ambitions du projet associatif.

Ces valeurs, au nombre de 4, sont :

- L'excellence : C'est la recherche de la meilleure qualité de service dans le domaine qui est le sien.
- Le courage ; c'est le fait d'agir et d'affronter les circonstances difficiles.
- La confiance ; c'est la conviction que chacun agit avec intégrité, compétence et bienveillance.

SM
RCP

- L'enthousiasme ; c'est le fait d'adhérer à un projet, de le porter et de se projeter dans l'avenir de façon positive.

- Vers le monde économique. Prioritaire pour le pôle travail mais également dans la recherche d'un modèle économique nouveau pour faire face aux limites des dotations accordées aux établissements et services en gestion contrôlée
  - A ce titre je veux aussi souligner le succès du Gala et de l'Opération Brioches, qui ont permis de renforcer notre visibilité et nos ressources complémentaires
- Dans la mise en œuvre de nos missions avec les autres associations, les organismes de formation, les acteurs du droit commun
- Avec la Communauté 360, ce formidable outil partagé pour trouver des solutions aux situations complexes
- Au niveau local comme au niveau national, par le biais de nos fédérations (l'Unapei ou encore Nexem) pour nourrir nos réflexions et explorer de nouvelles pistes.

Ces 3 objectifs traversent notre association ; **un équilibre à trouver**...
- Entre les changements à engager et le respect de la mission et des valeurs défendues
- Entre la rigueur et l'austérité indispensables dans la situation actuelle et les développements et investissements indispensables également pour assurer l'avenir
- Dans les relations entre la gouvernance et la direction, dans les relations avec nos organismes de tutelles et nos financeurs

Cet équilibre est ténu et je ne veux en aucun cas minimiser les difficultés que nous rencontrons : moyens limités, charges nouvelles, résistances au changement et relations sociales tendues, équipes en quête de sens.

Dans ce cadre, **la dimension collective est essentielle pour faire face à ces défis et enjeux actuels** ; un collectif riche de :
- Nos clients, partenaires, associations et fédérations du secteur médicosocial et sanitaire dont certains sont parmi nous aujourd'hui.
- L'ensemble des professionnels, des membres du Comité de direction, de leurs adjoints, les Directeurs délégués, des chefs de services. Merci pour leurs efforts et engagements. Chacun dans sa fonction, sont complémentaires et au service des personnes que nous accompagnons tout au long de l'année.
- Un collectif riche de tous les bénévoles de l'association, qui œuvrent, aux côtés des salariés, à améliorer le quotidien des personnes que nous accompagnons, ainsi que les membres du Conseil d'Administration et, au premier chef, le Président, M. Serge Moser.
- Enfin, un collectif riche des personnes en situation de handicap et leurs familles que je veux remercier pour la confiance qu'il nous apporte et leur bienveillance !

A ce titre, je souhaite partager avec vous une petite expérience personnelle qui a profondément nourri mon engagement de professionnel. Il y a quelques semaines, j'ai eu la chance de faire découvrir l'Esat de Haguenau à des visiteurs. Dans ce cadre, je vais à la rencontre de travailleurs et les salue. A ce moment, et sans que je m'y attende, l'un d'entre eux me sourit et avec beaucoup de tendresse et de simplicité me serre dans ses bras. Quelle émotion, quel moment unique d'humanité et cadeau de la vie ! Un enseignement que je ne suis pas près d'oublier.

Diriger une association forte de 70 ans d'histoire exige humilité et lucidité. Nous sommes des passeurs : notre rôle est d'honorer le passé, de transformer le présent et de préparer l'avenir. Cette prise de recul temporel est source de confiance et d'énergie.

Boris Cyrulnik a écrit dans un de ses livres que "**La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents**".
C'est donc fort de notre collectif que nous naviguerons en 2025 sur notre lancée pour consolider nos avancées et transformations, indispensables dans ce torrent marqué par un contexte social, économique et réglementaire agité et imprévisible, avec comme boussole la mise en œuvre de notre projet associatif.

Je vous remercie pour votre attention.

Questions
- Une résidente du Moulin remercie pour sa participation sur le film sur les 70 ans et sur sa retraite.
- Quelle est la place des retraités dans notre association ?
  Le président répond qu'une réflexion sur la démarche va être lancée pour remonter les craintes, attentes et besoins, en 2026. Les personnes handicapées ne doivent pas être mises automatiquement en EPHAD. Ce n'est pas dans le projet associatif de faire sortir les anciens travailleurs des foyers. Même si la CeA ne donnera pas de moyen supplémentaire. C'est à nous, en interne, de trouver des solutions.
- Une maman attend une place en foyer pour son enfant. Elle trouve qu'il manque de structure.

SH

Le Directeur Général, répond que la prise en compte du vieillissement des personnes en situation de handicap est relativement récente, que c'est une réalité, il faut défricher le terrain, adapter nos établissements. Il faut construire ce qui n'existe pas encore vraiment. Mais il y a une vraie problématique de recul de l'état quant aux moyens qu'il alloue.
La liste d'attente des personnes est de 1000 personnes.
Il faut adhérer.

6 Débat et approbation des rapports d'activités

Deuxième résolution
L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports d'activité, approuve l'activité telle que décrite.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La deuxième résolution est adoptée à l'unanimité

Une vidéo de présentation des 4 vice-présidents de territoire est diffusée.

Territoire Nord	M. Jean-Pierre Serbont
Territoire Centre	M. Joël Stihlé
Territoire Sundgau	M. Frédéric Aiat
Territoire Sud	M. Prinio Frare

7 Rapports de gestion et comptes annuels 2024

Présentation par M.Patrick Léonet, Trésorier.

Bonjour à toutes et tous, je vous remercie pour votre présence et votre soutien au mouvement parental grâce à vos cotisations.
C'est maintenant le tour de la présentation du rapport de gestion et comptes annuels, thème que vous affectionnez particulièrement …
Vous êtes maintenant habitués à cette présentation sous forme de film. Cette année encore c'est le secteur atelier vidéo de l'ESAT de Sélestat qui nous a préparé le film. Bravo encore pour leur travail, et merci également à Katia, notre chargée de communication qui a prêté sa voix pour cette animation.
Vous allez voir les données synthétisées dans les grandes masses de l'année 2024.
La durée est d'environ 10 minutes, mais avec un bon rythme, soyez concentrés.
Je reprendrai la main à l'issue pour vous donner tout l'éclairage nécessaire.

Vidéo du rapport de gestion et comptes annuels

Merci de votre attention pour ce sujet économique toujours aussi sensible et complexe à la fois. La présentation est assez détaillée et précise.
Mais je vais vous prendre encore un peu de votre temps sans être trop pesant je l'espère…

J'aime à rappeler tous les ans le nombre de places créées dans notre association : + 10 en 2024 mais + 126 depuis 2017, ce qui n'est pas rien. Ceci pour vous dire que c'est le fruit du travail de l'équipe du Développement et de la Qualité d' Anna Minville, direction un peu de l'ombre qu'on ne voit pas trop. Ils répondent à des appels à projets de nos financeurs (lourds dossiers à préparer pour parfois ne pas aboutir, frustrant). De plus il y a en ce moment la préparation du prochain CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour les 5 prochaines années, en gros on négocie nos futurs financements avec nos autorités de tarification ARS/CeA qu'ils pilotent avec la direction générale. Je veux ici saluer leur travail ô combien nécessaire et efficace.

Venons-en à la situation économique de l'association.
Vous avez noté, le résultat comptable 2024 n'est pas encore pleinement satisfaisant :
Un bilan légèrement inférieur en 2024 par rapport à 2023,
Un résultat négatif de – 1 250 000 € en arrondi mais nettement mieux que 2023.
Pour autant derrière ce chiffre brut, il y a des points d'insatisfaction mais aussi des points plus favorables à noter. Je vais tenter de vous donner quelques informations complémentaires avec toute la transparence qu'on vous doit.

Tout d'abord on peut souligner un résultat positif de notre **Gestion Contrôlée à + 1 353 000 €** en arrondi (comparé au déficit de 2023).

SH
RCP

Ce résultat d'un point de vue financier est très favorable certes, mais révèle une problématique de recrutement de personnel connu dans le médicosocial ce qui induit certains postes non couverts. On peut parler également d'absentéisme mais dispersé d'un établissement à l'autre (plus prononcé dans les foyers et accueils spécialisés : travail du week-end peu prisé).
L'accompagnement de nos usagers a pu en être affecté et les familles ont parfois dû compenser ces absences de professionnels, ceci à notre grand regret.
Mais je veux ici préciser que cette situation n'est absolument pas le résultat d'une volonté délibérée de la direction générale et elle est malheureusement subie (l'attractivité de nos métiers reste un sujet qui est pris en compte).

D'autre part, nous avons eu en fin 2024 un réajustement de notre dotation globale de l'ARS (plus de 962 000 €) y compris le paiement du Ségur pour tous que nous avions avancé à nos professionnels concernés, merci à l'ARS.

A contrario, la CeA ne nous a pas réglé sa part du Ségur pour tous qui est de 347 000 € (que nous avons également versé à nos professionnels) et aucun arrêté pour 2025 (356 000 €).
Sujet de tension avec ce financeur.

Pour **la Gestion Propre** c'est un résultat négatif à **- 2 603 000 €** en arrondi toujours.
Ce sont les EA/ESAT et Etapes qui expliquent ce niveau de résultat.
Pour autant si on isole le pôle travail (EA/ESAT, pôle le plus impacté par le déficit) le résultat est de - 2 473 000 €, ce qui est mieux que le budget (- 17 %) et mieux que 2023 (- 19 %). Bien-sûr comme cité en introduction ce n'est pas satisfaisant en absolu.
Mais les efforts réalisés sur les diminutions de charges (-17 %) et augmentation du chiffre d'affaires sont masqués par des événements indésirables cités au début : + 483 K€ de carence qui n'est plus prise en compte et baisse des « aides aux postes + Ségur non versé » pour + 105 K€.

Tout ceci me permet d'aborder le sujet du plan Horizon de retour à l'équilibre (cité dans le film) qui a été demandé par le CA à la direction générale : plan à 3 ans avec 2027 à la cible. 2024 est sur cette trajectoire de progrès (voire en avance) : - 734 000 €.

Je vais tenter un exercice de style et de pédagogie pour vous montrer la performance spécifique du Plan Horizon 2024 sur le pôle travail. Pourquoi cette précision : tout simplement parce que nous CA, voulions avoir la démonstration que nous avions bien le résultat attendu par rapport aux prévisions.
Pour ce faire on va prendre le périmètre concerné à savoir : la part du budget social ESAT (qui est dans la GC) + la part budget commercial ESAT et la part budget commercial EA.
Ce qui nous donne un total budget de - 2 979 K€ et un réalisé à -1 830 K€ soit **une amélioration de 1 149 K€** ce qui est remarquable.
=> Ceci montre bien que ce plan fonctionne, nous pouvons saluer les efforts menés par tous les professionnels du pôle concerné.

Je souhaite préciser que ce plan a été validé par le CA et que les différents axes (activités, charges de personnel, achats…) ont été touchés mais également nos TH dans une moindre mesure.
Je sais que ce point a pu interpeller/heurter certaines familles sur certains aspects.
Certaines décisions/arbitrages n'ont pas été forcément faciles à prendre mais l'amélioration de notre santé financière reste notre objectif majeur pour assurer/pérenniser l'avenir.

Plus de 13 700 000 € de report à nouveau ou de dettes si vous voulez, j'ose redire que nous ne pouvons continuer ainsi. Il faut parfois accepter de se faire mal pour aboutir.
Voyez ce qui se passe pour le futur budget national 2026 (40 Milliards d'économie).

L'avenir maintenant avec **le budget 2025** construit sur les bases actuelles.
Certes il est encore déficitaire mais est réaliste avec les contraintes actuelles :
Contexte politique et économique toujours pas stable, inflation sur nos gros postes de dépenses (énergie, assurances multirisques X 3 par exemple…). Je rappelle que la cible est 2027, et 2025 est sur la trajectoire prévue.

Le point de vigilance majeur pour respecter ce plan est le niveau d'activités à assurer avec toutes ces difficultés citées dans le film (les autres axes ayant donné leur principales économies).

En synthèse : Nous devons compter sur nous-mêmes.

Nous restons donc lucides, combatifs, et orientés sur notre avenir. Les moyens au sens large sont l'outil majeur qui nous permettra d'assurer un accompagnement de qualité de nos personnes accueillies.

J'en profite pour remercier M. Sébastien Bobillier qui a assuré cette consolidation 2024. Il s'est pleinement intégré à notre association et ses problématiques financières. Il nous a permis d'avoir un nouveau regard, il a développé de nouveaux outils qui nous donnent de nouvelles visions/raisonnements. Tout ceci nous permet de mieux prévoir et mieux arbitrer.
Naturellement il n'est pas seul, on peut féliciter son équipe (et notamment M. Eric Parmentier et Mme Sabrina Guittard) au nom du CA pour le travail bien accompli.

Merci à vous toutes et tous pour votre écoute et bonne continuation pour la suite de cette AG.

Maintenant, je laisse la parole au commissaire aux comptes M. Philippe Pflimlin.

8 Rapports du Commissaire aux comptes

M. Philippe PFLIMLIN, commissaire aux comptes, rappelle que les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, de la situation financière et du patrimoine de l'association.
Le rapport spécial, exigé par la loi sur les conventions, figure dans la plaquette de l'AG.

9 Approbation des rapports de gestion et comptes annuels

Aucune question n'étant posée, le vote a lieu :

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration, puis le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels 2024, bilan, compte de résultat et annexes, tels qu'ils sont présentés.
Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La troisième résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions, approuve lesdites conventions.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La quatrième résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve le budget de l'exercice 2025 à savoir :

- Pour la gestion contrôlée : 78 016 272 € de charges et produits
- Pour la gestion propre : 36 376 959 € de produits et 39 203 956 € de charges

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La cinquième résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs et au Commissaire aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La sixième résolution est adoptée à l'unanimité

10 Affectation des résultats de l'exercice 2024

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats 2024 relevant de la gestion contrôlée en application de l'article R314-51 du CASF de la façon suivante :

	Total à affecter	Affectation			
		Report à nouveau	Report à nouveau constitué des dépenses non opposable aux tiers financeurs	Report à nouveau constitué de dépenses refusées	Réserves
Ars Assurance Maladie	270 227	246 063	-24 124	0	48 288
Communauté Européenne d'Alsace	82 440	-232 964	0	0	315 405
Sièges et Etapes (Gc)	-217 288	-214 988	0	0	-2 300
Total	**135 379**	**-201 889**	**-24 124**	**0**	**361 393**

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La septième résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats 2024 relevant de la gestion propre, de la façon suivante :

	Total à affecter	Affectation		
		Réserve investissement	Charges transférées des établissements	Report à nouveau
Vie associative	1 198 695			1 198 695
ESAT	-12 577 075			-12 577 075
EA	-2 295 859			-2 295 859
Etapes Formation	-353 681			-353 681
FATH Dannemarie (Gp)	260 496			260 496
FATH Mutzig (Gp)	-17 223			-17 223
Total	**-13 784 647**	-	-	**-13 784 647**

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La huitième résolution est adoptée à l'unanimité

11 Fixation des montants des cotisations 2026

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale :

- fixe la cotisation pour 2026 à un montant de 80 €
- fixe à 20 € la cotisation pour les adhérents qui justifient d'une cotisation à l'UNAPEI par ailleurs

Cotisations	2026
Unapei	42,00 €
Unapei Grand Est	6,00 €
Urapei Alsace	6,00 €
UDAF	1,00 €
ATA	0,5 €
Association APBA	24,50 €
TOTAL	**80,00€**

JM
12 CP

Les personnes en situation de handicap, majeures et bénéficiaires d'un service ou accueillies dans un établissement géré par l'association, peuvent adhérer. Le montant de leur cotisation est fixé pour 2026 à 20 €.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La neuvième résolution est adoptée à l'unanimité

12 Renouvellement des mandats d'administrateurs sortants et élections de nouveaux administrateurs

Dixième résolution

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

  Monsieur Frédéric AIAT
  Madame Dominique BONVALLOT
  Monsieur Jean-Luc LEMOINE
  Monsieur Claude MATHIS
  Monsieur Serge MOSER
  Madame Maria ROYON

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La dixième résolution est adoptée à l'unanimité

13 Rapport moral et d'orientation du Président

Chers amis, chers partenaires, chers membres,

Je vous parle aujourd'hui avec gravité, mais aussi avec une détermination intacte.

Nous vivons une époque troublée. La démocratie vacille. Les fondements du vivre-ensemble, que nous pensions solides, sont mis à mal. Les discours de haine et d'exclusion ne sont plus seulement tolérés : ils sont revendiqués, affichés, assumés.

En Allemagne, un dirigeant du parti d'extrême droite AfD a récemment déclaré vouloir mettre fin aux politiques d'inclusion scolaire. Selon lui, la présence d'élèves en situation de handicap freinerait les performances des autres. Oui, en 2024, un responsable politique européen défend publiquement l'exclusion d'enfants au nom de l'efficacité. Et cette idéologie, que l'on croyait reléguée aux poubelles de l'Histoire, fait retour sur les bancs du pouvoir.
La montée préoccupante de partis extrémistes et nationalistes est une réalité. Ils revendiquent ouvertement des politiques discriminatoires.

Eh bien non. Nous ne nous tairons pas. Nous ne normaliserons pas l'intolérable. Nous ne céderons pas un millimètre face aux idéologies d'exclusion.

L'Adapei Papillons Blancs d'Alsace est, et restera, une association apolitique, mais profondément engagée. Engagée pour les droits, la justice, la dignité humaine. Face à la peur, nous opposons la solidarité. Face à la violence symbolique, le respect. Face aux logiques d'exclusion, une certitude : personne ne sera laissé de côté.

Mais la menace ne vient pas que des extrêmes. Elle se glisse aussi dans les décisions technocratiques, budgétaires, bureaucratiques — plus discrètes, mais tout aussi destructrices.

Les moyens manquent. Les inégalités se creusent. Le médico-social est sous tension permanente. 2024 a été rude.

SH
RP

Pas de compensation en particulier de l'inflation, ni de la flambée des prix de l'énergie, pas de compensation des surcoûts des assurances, pas de compensation du coût des jours de carence des travailleurs, refus de la mise en œuvre l'extension de la prime Ségur par la CeA (qui n'est pas présente à notre AG).

Pour l'année 2024, 1.400.000€ non compensé pour l'APBA.

Un seul mot d'ordre de nos tutelles, pas d'augmentation des budgets existants.

En France, certaines associations sont obligées de rendre les agréments par manque de moyen financier.

Comme si les droits des plus fragiles étaient devenus négociables. Comme si la dignité pouvait s'évaluer à l'aune d'une ligne comptable.

Eh bien non. Nous ne l'acceptons pas. Mais dans ce climat difficile, nous n'avons pas cédé.

Les familles, les bénévoles, les professionnels, les personnes elles-mêmes : **nous avons tenu bon.** L'APBA a compensé tous ses surcoûts. L'APBA poursuit son projet associatif. L'APBA a créé, consolidé, innové.

Et surtout : **l'APBA continue à se battre. Oui, c'est un combat. Un combat quotidien.**

Un combat pour faire respecter les droits. Un combat pour ne jamais laisser dire que certaines vies vaudraient moins que d'autres. Un combat pour que chaque personne ait le droit de choisir, de vivre, d'aimer, de rêver.

On nous parle de désinstitutionalisation.

Le mot est noble, l'idée l'est aussi. Mais parfois, cette vision devient idéologique, rigide, dogmatique. Portée par certains courants internationaux, **reprise par des agences comme l'ONU**, elle s'impose comme une injonction uniforme, sans nuance.

Elle oublie que certaines personnes ont besoin de protection, de soin, de continuité. Pas d'enfermement — non ! — mais d'un **cadre sécurisant, souple, humain, co-construit.**

À ceux qui prônent une liberté abstraite, nous répondons : **La liberté ne se décrète pas, elle s'accompagne.**

L'alternative n'est pas : institution OU liberté. C'est : **liberté AVEC soutien. Autonomie AVEC lien.**

C'est cela, notre vision de l'autodétermination.

Pas un slogan. Pas un mot-valise. Mais une démarche ancrée dans la réalité.

Cela suppose que les personnes aient le droit de dire non — mais aussi d'être accompagnées dans leurs "oui", en s'appuyant sur la triple expertise.

Et surtout : que le **droit à la prise de risque** soit reconnu, comme tout citoyen.

Cela ne doit pas nous faire peur. Cela doit nous faire grandir.

Nous sommes une association qui agit avec une boussole claire : **l'humain d'abord.**

Quand nous avons lancé le projet **Nouvel Horizon**, c'était pour une raison simple : **protéger, à tout prix, les places des travailleurs handicapés et éviter tout licenciement économique. Cela demande des efforts à tout le monde, les Personnes Accompagnées (PA), les familles, les professionnels, l'APBA.**

Mais notre association, notre communauté de destin **n'abandonne personne.**

Et dans un contexte économique tendu, nous avons fait mieux que résister. Nous avons amorcé un redressement. Nous avons démontré que **valeurs et efficacité peuvent aller de pair.**

Les résultats 2024 sont meilleurs que prévu. Et grâce à l'engagement de tout le monde, **le retour à l'équilibre est en vue.**

Et maintenant ? En 2025 ?

sh
ncp

Notre feuille de route est simple. Et elle tient en quelques mots :
Tenir le cap. Résister. Innover. Protéger. Espérer.

Nous défendrons une **inclusion choisie** — jamais imposée.
Nous porterons une vision qui conjugue **liberté et protection, dignité et singularité.**
Nous renforcerons notre engagement pour les droits, pour l'autodétermination, pour les familles.

Et nous agirons, concrètement, à travers **cinq grandes orientations** :

1er point : Société & citoyenneté

Nous continuerons à porter la parole des personnes accompagnées et de leurs familles, **dans l'espace public comme dans les institutions.**

Nous engagerons une **réflexion éthique structurée**, car face aux dilemmes, face à la complexité, nous devons pouvoir penser, débattre, construire ensemble.

Nous **renforcerons la démocratie participative**, à tous les niveaux.

Et surtout : nous irons à la rencontre des jeunes, des écoles, des universités, pour **faire vivre une culture inclusive**, dès le plus jeune âge.

Car changer les regards, ça commence tôt.

2ème point : L'action associative

Être une association, ce n'est pas seulement gérer des établissements.
C'est faire vivre **un projet collectif, humain, solidaire et** parce que, sans action associative, **l'âme de l'APBA s'éteindrait.**

En 2025, nous développerons les **espaces de réflexion entre pairs,** afin de faire remonter les désirs, les attentes, les besoins tant des PA que des familles

Nous créerons un **espace d'information dédié,** clair, accessible, pour répondre aux vraies questions. Nous continuerons à mobiliser le bénévolat Nous continuerons à faire vivre les moments de partage. Nous développerons le financement de notre action associative, à travers des actions comme l'opération Brioches, le gala, une stratégie du mécénat.

3ème point : Offre & Innovation & qualité

Innover, ce n'est pas seulement introduire des dispositifs nouveaux : c'est repenser en profondeur notre manière d'écouter, de dialoguer, de co-construire.

Elle suppose une attention constante, une capacité à sortir des cadres, à interroger les pratiques, à associer les personnes concernées dès les premières réflexions.

En effet les besoins évoluent. Les parcours changent. Les personnes vieillissent, certaines situations deviennent plus complexes.

Nous allons identifier les services à mettre en œuvre pour les personnes vieillissantes ou les personnes porteuses de troubles de comportement.

Nous fluidifierons les parcours, pour éviter les ruptures, pour favoriser les passerelles.
Et à chaque étape, nous intégrerons la **triple expertise** : celle de la personne, celle des proches, celle des professionnels.
Nous renforcerons les partenariats avec le secteur sanitaire, car **la santé est un droit fondamental**, trop souvent mal pris en compte. Et nous continuerons à **former nos équipes** sur les droits, l'autodétermination. **Car la qualité, l'innovation ce n'est pas une norme : c'est un engagement.**

SM
RCP

4ème point : Équilibre économique

Sans solidité économique, il n'y a pas d'avenir. Mais sans sens, il n'y a pas de cap.

Notre engagement est clair : **Poursuivre la mise en œuvre du Plan Nouvel Horizon pour un retour à l'équilibre en 2027**. Notre mission première, je le redis ici avec force : **protéger les places des travailleurs handicapés.**

Nous optimiserons nos ressources**, avec rigueur et lucidité**. Nous renégocierons notre CPOM, en assumant notre responsabilité d'acteur mais aussi de partenaire exigeant.

5ème point : Organisation agile et sécurisée

Le monde change. Les besoins aussi.

Nous réécrirons nos statuts, notre règlement intérieur pour plus d'agilité. Nous devons être capables de **coordonner nos forces, de décloisonner nos établissements, de travailler en réseau.**

En 2025, nous structurerons mieux nos territoires, pour plus de transversalité, plus de lisibilité.

Nous avancerons sur les projets structurants (CAPEAP, Foyer du Graethof, MAS de Turckheim, FAM de Hœnheim, nouveaux IMPro, Pôle Ressources Handicap 68). Nous ferons en sorte que chaque projet **soit porteur de sens, de cohérence et d'impact.**

En Conclusion – Notre voix compte. Et elle doit porter.

Dans une société fracturée, traversée par le repli, la peur et parfois la haine,**notre engagement prend un sens immense.**

Nous ne sommes pas simplement une association de plus. Nous sommes **une communauté de destins.** Des personnes concernées, des parents, des professionnels, des amis, unis par une même conviction : **chaque vie compte.**

Chaque parcours mérite d'être accompagné. Chaque voix mérite d'être entendue.

Nous refusons la fatalité. Nous refusons la division. Nous refusons le cynisme de ceux qui hiérarchisent la valeur des existences.

À l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace, nous croyons **en une société de lien, de la nuance, de la dignité partagée.**

Nous croyons à l'action collective, au pouvoir du "nous". Et nous savons que, face aux vents contraires, **seule notre unité nous permettra de tenir bon.**
Mais cette unité, elle ne va pas de soi. Elle se construit. Elle s'entretient. Elle s'incarne.

C'est pourquoi j'en appelle aujourd'hui à toutes les familles, à tous les proches :

- **Rejoignez-nous.**
- **Adhérez.**
- **Faites entendre votre voix au sein de l'APBA.**

Parce que **sans les familles, l'APBA n'a pas de cœur.**
Parce que votre parole est notre force.
Parce que notre légitimité, c'est vous.

Alors oui : restons debout. Ensemble. Lucides. Solidaires. Engagés.
Continuons à construire une société **qui protège sans enfermer, qui inclut sans oublier, qui accompagne sans renoncer.**

Ensemble, plus loin. Ensemble, plus fort.

Merci de votre écoute.

Battez-vous avec nous, avec vos moyens, partout.

Remarque de Mme. Heitz : L'APBA ne participerait plus à la cavalcade du carnaval de Mulhouse. Le directeur général se renseignera et répondra.
Il est important de participer aux manifestations pour gagner en visibilité.

14 Approbation du rapport moral et d'orientation

Onzième résolution
L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation.

Vote : Contre 0 – Abstention 0
La onzième résolution est adoptée à l'unanimité

15 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Président remercie tous les professionnels, plus particulièrement. M. Pierre Tassetti, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration. L'Assemblée Générale n'aurait pas été possible sans les services de l'association. Il remercie tous les participants et plus particulièrement les personnes qui ont participé à l'organisation de cet évènement : Claire Scherlen, Corinne Weissenberger et Katia Pouey.

Le Président propose de participer au verre de l'amitié, préparé par l'équipe Restauration de l'ESAT de Sélestat. Il adresse ses remerciements à cette équipe impliquée pour la préparation du buffet et sa mise en place.

Serge MOSER
Président

Marie-Claude PUCHE
Secrétaire Associative